

INNOVATIONS DE LA SEPTIÈME ÉDITION DU *MULTIDICIONNAIRE*

[Les dictionnaires] ont le calme entêtement du bois dont ils sont issus, les arbres ne pouvaient pas nous faire de cadeaux plus beaux.

Gaétan Soucy,
La petite fille qui aimait trop les allumettes, 1998

Pour demeurer actuel et répondre aux besoins de ses utilisateurs, le dictionnaire doit constamment faire état des néologismes et des expressions qui désignent les nouvelles réalités. Il doit aussi refléter fidèlement l'évolution de la société et de son environnement en adaptant ses définitions au monde contemporain : l'amant du XIII^e siècle n'est plus celui du XXI^e siècle !

Nouveaux mots de l'écologie

Souffrez-vous d'**aéroculpabilité** (et non **flightshame*)? Ce néologisme désigne le sentiment par lequel une personne se sent coupable d'utiliser un transport aérien dont l'empreinte de carbone est élevée. Est **carboneutre** ce qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ou à compenser les émissions par une démarche écologiquement responsable. **Décarboniser** ou **décarboner**, c'est remplacer les hydrocarbures par une ou des énergies qui n'entraînent pas d'émissions de gaz à effet de serre. Les noms **décarbonisation** et **décarbonation** appartiennent à la même famille. Qu'est-ce que l'**écoanxiété**? C'est un état de grande inquiétude, d'anxiété lié aux bouleversements provoqués par les changements climatiques. Les incendies de forêt récents et les grandes inondations accroissent l'inquiétude des **écoanxieux**. L'**écogastronomie** (et non **slow food*) est un courant qui valorise le plaisir de manger de façon saine et variée ainsi que la sauvegarde du patrimoine agroalimentaire dans le respect de l'environnement et de la justice sociale; elle s'oppose à la restauration rapide et privilégie la cuisine régionale. Un **écogeste** est un geste qui contribue à la réduction des atteintes à l'environnement. À titre d'exemple, le recyclage des bouteilles constitue un écogeste. Qu'est-ce qu'un **locavore**? C'est une personne qui ne mange que des produits locaux dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'unité de référence du locavore est la nourriture-kilomètre.

Mots de la médecine et de la pandémie

Cartographie génétique, épigénétique, neuroplasticité, maladie orpheline, oculométrie : à la faveur des avancées de la recherche scientifique, les termes médicaux envahissent la langue générale du XXI^e siècle. Qu'est-ce que l'**agueusie** et l'**anosmie**? La pandémie nous a appris ces noms savants anciens, qui sont passés dans la langue courante. Ils désignent la perte partielle ou complète du goût et de l'odorat, symptômes fréquents du ou de la **Covid-19** (nom masculin ou féminin), maladie potentiellement mortelle causée par un **coronavirus** et qui a été probablement transmise à l'être humain par une espèce animale, maladie alors nommée **zoonose**. Le nom **confinement** a connu une extension de sens pour nommer la mesure de santé publique destinée à contenir la propagation d'une maladie contagieuse tandis qu'il a été nécessaire créer le néologisme **déconfinement** pour mettre fin au confinement. Nombre de mesures ont été prises afin de protéger la population : la **distanciation physique**, l'**hygiène des mains** avec le savon, ou un **gel désinfectant** ou encore une **solution hydroalcoolique**, le **masque chirurgical** (et non **masque de procédure*), la **quatorzaine**, mesures que l'on peut regrouper sous le terme de **gestes barrières**. Nous pensions en avoir terminé avec la pandémie quand les **variants** – mutations génétiques du coronavirus – sont venus brouiller les cartes.



Les néologismes de l'informatique

Aujourd'hui, il est difficile de tirer son épingle du jeu sans avoir une certaine **habileté numérique**, c'est-à-dire savoir utiliser avec aisance les outils informatiques. Les avancées de l'**intelligence artificielle** sont fondées sur l'**apprentissage profond**, ce mode d'apprentissage automatique faisant appel à de nombreuses couches de neurones artificiels qui, par leur interaction, permettent aux ordinateurs d'apprendre progressivement et efficacement à partir de **mégadonnées**, dont le très grand volume requiert des outils d'analyse puissants. Elles proviennent notamment des médias sociaux, des téléphones intelligents, des relevés de transactions électroniques, des signaux des systèmes de géolocalisation. Gare aux **programmes malveillants**, ces logiciels d'apparence inoffensive, qui à l'image du **cheval de Troie**, déjouent les mécanismes de **sécurité informatique** dans le but d'accéder à des données, de les falsifier ou de les détruire! La terreur des informaticiens et des organisations, ce sont les **rançongiciels** (et non *ransomware), ces programmes qui verrouillent un ordinateur, en chiffrent les données dans le but d'extorquer de l'argent. Pour contrer ces **logiciels d'extorsion**, il faut accroître la **cyberrésilience**, soit la capacité d'un système d'information à résister aux **cyberattaques** et aux pannes accidentelles, puis à revenir à un état de fonctionnement et de sécurité satisfaisants.

Nouveaux termes sociologiques, politiques, économiques...

On connaît la bienséance, la bienveillance, mais sait-on ce qu'est la **bienveillance**? On devine que ce néologisme est l'antonyme du nom *maltraitance* et qu'il réfère au fait d'accorder l'attention, le respect et les bons traitements nécessaires au bien-être d'une personne. La **bienveillance animale** consiste à fournir à un animal des conditions d'environnement propres à assurer son bien-être. Et la **bien-pensance**? Ce terme, qui a une connotation péjorative, désigne le caractère des personnes dont les idées sont conformistes, traditionnelles. La bien-pensance, c'est aussi l'ensemble des **bien-pensants**. L'un des mots qui a émergé au cours des derniers mois est l'adjectif **transpartisan, transpartisane**, qui qualifie ce qui transcende les partis, les clivages politiques, idéologiques (ex. : *les députées ont formé un comité transpartisan sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*). Tristement, depuis la prise de conscience du caractère particulier de ces crimes, le nom **fémicide** s'est imposé à la suite d'une recommandation de France Terme pour nommer le meurtre d'une femme, d'une jeune fille, d'un enfant en raison de son sexe. Il ne faut pas confondre le nom **racisation**, discrimination fondée sur des critères raciaux avec le racisme, attitude qui favorise un groupe racial particulier et qui est hostile à d'autres groupes. En matière économique, l'utilisation des déchets produits par une industrie comme matière première pour une autre est l'un des moyens mis de l'avant par l'**économie circulaire**. Ce terme désigne l'organisation d'activités économiques et sociales qui ont pour objet de réduire les effets négatifs sur l'environnement par le rapprochement des modes de production, de consommation et d'échange. Le but de la **réduction épiciène** – également nommée **réduction non sexiste** – est d'assurer un équilibre dans la représentation des hommes et des femmes, notamment dans les textes de nature administrative tels que les offres d'emploi, les descriptions de fonctions, les conventions collectives, etc.

La cartographie des usages linguistiques : un mode d'emploi de la langue

Comment se définissent les recherches lexicographiques en vue de l'élaboration d'un dictionnaire? De façon nécessairement incomplète, les lexicographes tentent de représenter la langue d'une communauté et la norme que celle-ci valorise. Ils doivent déduire de leurs observations et des données qu'ils ont recueillies l'image de la langue qu'ils proposeront dans leurs ouvrages. À cette fin, ils enregistrent les mots, leurs formes aussi, ils définissent leurs divers sens, ils précisent leur mode d'emploi et la façon dont les unités lexicales s'agencent dans la phrase.

Les auteurs de dictionnaires sont à la recherche du consensus sur le modèle linguistique, sur la langue valorisée par la communauté à laquelle leurs ouvrages sont destinés. Ils ne détiennent pas le pouvoir de dicter la norme linguistique, mais, par leurs travaux, ils concourent à son édification : tel est leur rôle fondamental. Par leur représentation de l'usage dominant, ils exercent un effet de levier en quelque sorte, parce qu'ils participent à sa légitimation et contribuent à sa diffusion.

Nouvelles formes fautives accompagnées des formes correctes

La connaissance et la proximité de la langue anglaise créent des interférences avec la langue française qui peuvent compromettre l'efficacité de la communication. L'inventaire des formes fautives – des anglicismes pour la plupart – constitue un élément distinctif du *Multidictionnaire*. Classées à l'ordre alphabétique, elles sont précédées d'un astérisque et sont toujours accompagnées des formes justes correspondantes.

Qu'il est reposant de ne plus entendre constamment l'ancien président américain parler de **fake news*! Le français dispose de quantité de locutions pour rendre cette idée : **désinformation, fausses nouvelles, informations fausses, informations non fondées, informations sans fondement**. Dans ce contexte, la **vérification des faits** (et non **fact checking*) s'impose. L'on gagnerait à remplacer l'expression *en dehors de la boîte*, qui est calquée sur l'anglais « out of the box », par les expressions **hors des sentiers battus, hors du cadre**. La **cancel culture* a fait couler beaucoup d'encre au cours des derniers mois. On préférera à cet anglicisme les termes **culture du bannissement** ou **culture du boycottage**. Comment traduire le terme **empowerment*? Les noms **autonomisation** et **responsabilisation** rendent parfaitement cette notion en français. Substituons à l'expression **faire la différence*, calquée sur l'anglais « to make a difference », les expressions **changer les choses, apporter sa contribution, faire pencher la balance** et à l'expression **faire toute la différence*, calquée sur l'anglais « to make all the difference » les expressions **avoir un effet décisif, changer la donne, modifier complètement la situation**. Les termes **mise en récit** ou **trame narrative** remplacent avantageusement l'emprunt anglais **story-telling*. Lors d'une rencontre, évitons les **wedge issues* et ne soulevons pas de **points de discord** ou **points de clivage** ou **objets de désaccord**.

Nouveaux sigles

De nouveaux acronymes (sigle qui se prononce comme un seul mot) et de nouveaux sigles sont apparus depuis peu. Citons entre autres :

CNESST	Commission des n ormes, de l' é quité, de la santé et de la s écurité du travail
CSSDM	Centre de s ervice s colaire de M ontréal (anciennement Commission scolaire de Montréal)
ESG	Facteurs e nvironnementaux, s ociaux et de g ouvernance
REM	R éseau e xpress m étropolitain.
ACÉUM	Accord C anada – É tats- U nis- M exique

☐ Dans cet acronyme, les noms de pays sont liés par un tiret (trait plus long que le trait d'union) tandis que le nom *États-Unis* s'écrit avec un trait d'union.

Nouveaux québécismes

Le *Multidictionnaire* intègre des mots ou des expressions propres au français du Québec et à la francophonie canadienne, des emplois, de registre courant ou soutenu, qui sont essentiels à la communication ; dans l'ouvrage, les québécismes sont indiqués à l'aide de l'icône de la fleur de lis. ❀

On estime généralement que ce qui caractérise le français du Québec, ce sont les mots et expressions originaires de France, mais qui ne font plus partie de l'usage des autres francophones (ex. : *abrier*, *bleuet*, *brunante*, *creux* au sens de « profond », *croche* aux sens de « crochu » ou de « malhonnête », *débarbouillette*, *écornifler*, *garde-robe* au sens de « placard », *mouiller* au sens de « pleuvoir »). Dans les faits, les archaïsmes et les mots des régions de France maintenus au Québec ne représentent qu'un faible pourcentage des mots de notre vocabulaire.

Dans la langue écrite, ce sont les créations lexicales qui, en réalité, se taillent la part du lion, des créations qui puisent essentiellement aux sources du français. Ces innovations lexicales ont été créées pour désigner des réalités québécoises, canadiennes ou nord-américaines (ex. : *acériculture*, *crevette nordique*, *fleurdelisé*, *nordicité*, *unifolié*), pour nommer de nouvelles réalités (ex. : *aluminerie*, *cégep*, *cégépien* et *cégépienne*, *polyvalente*, *pourvoirie*) ou pour éviter un emprunt à l'anglais. À cet égard, citons notamment les créations **baladodiffusion**, néologisme proposé en 2004 par l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour traduire **podcasting*. Le nom masculin **balado** – sa forme abrégée – a été proposé en 2005 pour désigner le fichier offert en baladodiffusion pour une écoute ou un visionnement ultérieurs. Au palmarès des créations de l'OQLF les plus fructueuses, le nom *courriel*, traduction de **mail*, le nom *dépanneur*, traduction de **convenience store*, terme que même les anglophones nous empruntent. Que dire de **divulgâcheur** en remplacement de **spoiler*? Formé à partir des mots *divulguer* et *gâcheur*, il désigne la personne qui révèle prématurément le dénouement de l'intrigue d'un film, d'un roman, d'une série télévisée, etc., gâchant ainsi l'effet de surprise. Le verbe **divulgâcher** est de la même eau. Pensons aussi à **égoportrait**, traduction de **selfie*, **infonuagique**, traduction de **cloud computing*, **pourriel**, traduction de **spam*, **rançongiciel**, traduction de **ransomware*. La prédominance de ces créations lexicales dans la langue courante témoigne de la réceptivité des locuteurs québécois à l'égard des néologismes proposés par l'OQLF et de la grande vitalité du français au Québec.

Nouveaux féminins

La féminisation des désignations de fonctions et de professions est engagée depuis maintenant un demi-siècle au Québec. C'est en effet au cours des années 70 que la question se pose sérieusement : les femmes accèdent à des fonctions jadis réservées aux hommes, des fonctions dont les appellations ne comportent pas toujours une forme féminine (ex. : *ministre*, *député*, *médecin*, *professeur*, *ingénieur*). Or, les femmes titulaires de ces fonctions souhaitent des titres féminins. L'Office de la langue française étudie la question et leur donne raison. L'organisme recommande officiellement la féminisation des titres le 28 juillet 1979. Cet avis sera largement suivi. La Belgique francophone et la Suisse romande emboîtent le pas quelques années plus tard, tandis que la France mettra vingt ans à imiter le Québec : c'est en mars 1998 qu'un avis est publié en ce sens au *Journal officiel* de la République française. Aujourd'hui, ce sont les Français et les Françaises qui sont les plus audacieux en matière de féminisation ainsi qu'en témoignent les nouveaux féminins suivants : **autrice**, **cheffe**, **successeure** et **vainqueure**. La septième édition du *Multi* accepte *auteure*, implanté depuis longtemps au Québec, et *autrice*, *la chef* ou *la cheffe*, *la successeure* et *la vainqueure*.

Le nom *amant* au fil du temps

Miroir de la société et du monde dans lequel elle vit, le dictionnaire évolue au fil des ans. Au XIII^e siècle, l'amant est celui qui aime une femme et en est aimé ; l'amante, celle qui aime un homme et en est aimée. En **1690**, Antoine Furetière définit ainsi *amant, ante* dans son *Dictionnaire universel* : « Celui qui aime d'une passion violente & amoureuse. » Dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, qui paraît en **1863**, le nom *amant, ante* est ainsi défini : « *Amant*, celui qui, ayant de l'amour pour une femme, a fait connaître ses sentiments, et est aimé ou tâche de se faire aimer. *Amante*, celle qui est attachée à un homme par des sentiments tendres et passionnés. »

Dans la toute première édition du *Petit Larousse illustré* publié en **1906**, l'amant ou l'amante est une « Personne qui a de l'amour pour une personne de l'autre sexe. » Ce sens demeure aujourd'hui, mais il est jugé vieilli ou littéraire. Par extension, le nom *amant* s'emploie aussi pour désigner une personne « Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.* »

En **1959**, le *Dictionnaire Quillet de la langue française* répertorie les deux acceptions littéraires du nom et ajoute une nouvelle signification : « Homme qui a des relations intimes avec une femme qu'il n'a pas épousée. » Désormais, en ce sens, le nom est masculin et c'est le nom *maîtresse* qui s'impose pour le féminin. Une note linguistique précise : « Au XVII^e siècle, *amant* n'avait pas le sens spécial qu'il a pris aujourd'hui. Il se prenait en bonne part et désignait celui qui aime d'un amour honnête et le plus souvent partagé. Corneille appelle l'*amant* celui qui est aimé, et l'*amoureux* celui qui n'est pas payé de retour. »

Dans la première édition du *Grand Robert de la langue française* publié en **1970** sous la direction de Paul Robert, la définition du nom *amant* se lit ainsi : « 1^o *Vieilli*. Celui qui aime une femme et lui déclare son amour. -Par ext. *Poét.* Se dit de celui qui aime une chose avec passion. 2^o Celui qui reçoit les faveurs d'une femme avec laquelle il n'est pas marié. » Dans la deuxième édition du *Grand Robert de la langue française* qui paraît en **1986** sous la direction d'Alain Rey, les deux sens littéraires du nom sont répertoriés et le nom masculin est ainsi défini : « Homme qui a des relations sexuelles avec une femme avec laquelle il n'est pas marié. » Cette signification est précédée de l'abréviation *Mod.*, de *moderne*. Cette marque d'usage « insiste sur le fait qu'un sens, un emploi est d'usage actuel, quand le sens précédent ou les emplois voisins sont vieux (vx), vieilli, archaïques ».

Trois décennies plus tard, la société a évolué et le dictionnaire doit refléter cette évolution : le rôle d'amant n'est plus l'apanage des hommes. Retrouvant sa forme féminine, *amante*, le nom conserve ses définitions littéraires et, dans la septième édition du *Multidictionnaire* (**2021**), sa définition moderne permet maintenant tous les rapprochements : « Personne qui a des relations intimes avec une personne à laquelle elle n'est pas liée par une union. »



AMANT, AMANTE SUR L'AXE DU TEMPS

Amant, ante adj. Celui qui aime d'une passion violente & amoureuse.

1690 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*.

Amant, e n. *Amant*, celui qui, ayant de l'amour pour une femme, a fait connaître ses sentiments, et est aimé ou tâche de se faire aimer. *Amante*, celle qui est attachée à un homme par des sentiments tendres et passionnés.

1863 Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*.

Amant, e n. Personne qui a de l'amour pour une personne de l'autre sexe. Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

1906 Pierre Larousse, *Petit Larousse illustré*.

AMANT, TE n. Celui, celle qui a de l'amour pour une autre personne. || Homme qui a des relations intimes avec une femme qu'il n'a pas épousée. || Celui, celle qui aime une chose avec passion. *Amant de la vérité.*

1959 *Dictionnaire Quillet de la langue française*.

AMANT. n.

- (vieilli) Celui qui aime une femme et lui déclare son amour.
– Par ext. *Poét.* Se dit de celui qui aime une chose avec passion. *Un amant de la nature, de la vérité, etc.*
- Celui qui reçoit les faveurs d'une femme avec laquelle il n'est pas marié.

1970 Paul Robert, *Grand Robert de la langue française*.

AMANT, ANTE n.

- N. m. et f. Vx ou litt. Personne qui aime d'amour et qui est aimée, sans avoir, en général, de relations physiques avec l'autre.
- Littér. Personne qui aime une chose avec passion. *Un amant de la nature.*
- N. m. Mod. Homme qui a des relations sexuelles avec une femme avec laquelle il n'est pas marié.

1986 Alain Rey, *Grand Robert de la langue française*, 2^e éd.

AMANT, AMANTE n. m. et f.

- (vx) Personne qui éprouve un amour partagé pour une autre personne.
- Personne qui a des relations intimes avec une personne à laquelle elle n'est pas liée par une union.
- (litt.) Personne qui a une attirance particulière pour quelque chose. *Les amants de la musique.*

2021 Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire*, 7^e éd.